

## SECTION DE VENDEE

### CSAL en Formation Spécialisée

La Roche Sur Yon, le 11 décembre 2023

Monsieur le président,

L'actualité est de nouveau marquée par une forte augmentation des sollicitations des SIP et CDIF sur la campagne THS/THLV faisant suite à la campagne GMBI de cet été. Et ce n'est pas l'envoi de près de 16 500 THS à des mineurs qui va améliorer la situation.

Bien que Bruno Lemaire ait annoncé la mise en place d'une correction automatique, ce sont bien les agents des SIP qui vont devoir gérer manuellement tout ce processus de dégrèvement et accompagner les contribuables pour les renseigner.

Une nouvelle fois, les agents des Finances Publiques vont subir les conséquences des choix politiques du Gouvernement et de la Direction Générale.

Si en 2023, l'État prendra à sa charge les dégrèvements issus des taxations émises à tort, les services vont devoir corriger les fichiers pour transmettre des bases fiables aux communes début 2024. Celles ci leur sont utiles pour adopter leur budget primitif... les répercussions de GMBI n'en finissent pas.

La rémunération faisant partie des conditions de travail, nous ne pouvons pas passer à côté des négociations salariales que la Direction centrale mène actuellement.

A noter que, si chaque fois que la DGFIP active une application inaboutie qui met la pagaille dans les services, elle verse une prime aux agents impactés, cela va vite lui coûter cher...

Pour Solidaires Finances Publiques, TOUS les agents de la DGFIP méritent une amélioration pérenne de leur régime indemnitaire

Alors l'annonce d'une année blanche pour 2024 par le ministre de la Fonction Publique, Stanislas Guérini, le mardi 14 novembre ne passe pas.

Le ministre Guérini prétend que le +1,5 % sur les rémunérations, décidé au 01/07/2023, couvre également 2024.

Les chiffres sont pourtant implacables :

Les seules augmentations générales du point indiciaire dans la Fonction Publique ont été :

- + 0,6 % au 1er février 2017,
- + 3,5 % au 1er juillet 2022,
- + 1,5 % au 1er juillet 2023.

**Soit au total + 5,6 % sur 7 ans.**

Dans ce même temps (de 2017 à 2023), les prix ont augmenté de 17 % selon l'INSEE.

**Chaque fonctionnaire a donc perdu 11,4 % de pouvoir d'achat sur son salaire**, ce qui représente pour un salaire brut de 2.000 € une perte de 228 €.

Pour l'année 2023, il est identifié une inflation à 5,8 % selon la Banque De France.

Pour 2024, elle est annoncée autour de 3 %, **soit +8,8 %** sur la période 2023-2024.

Pendant ce temps, le point d'indice n'augmente que de 1,5 % !!!!

Nos gouvernants assèent que nous serions dans une situation enviable à la DGFIP. La réalité est toute autre !

Pour les agents de catégorie B et C, la rémunération est même moindre en moyenne que dans le reste de la fonction publique !

Depuis près de 10 ans, la DGFIP reste le fournisseur officiel de suppressions d'emplois et réussi même le tour de force d'être la seule administration avec un schéma d'emploi négatif en 2024.

Depuis plus de 10 ans, les restructurations continues, les réorganisations, les missions transférées, les applications inabouties nous percutent quotidiennement et font perdre son sens au travail.

Les résultats de l'observatoire interne traduisent cette fatigue, cette démotivation et l'insatisfaction en matière de rémunération et de promotion.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter, notamment, du Règlement Intérieur.

Nous sommes en deuxième convocation aujourd'hui, car l'intersyndicale a souhaité marquer sa colère face à la longue absence de règlement intérieur.

En effet, cela fera bientôt un an que les nouvelles instances sont en place et, enfin, nous allons pouvoir discuter aujourd'hui du Règlement Intérieur pour le fonctionnement du Comité Social d'Administration Local (CSAL) et de la Formation Spécialisée (FS).

Solidaires Finances Publiques attendait impatiemment d'avoir un cadre juridique tout en ayant conscience que ce cadre n'allait pas nous satisfaire. La hiérarchie des normes n'est, une nouvelle fois, pas respectée !

Ainsi, le Règlement Intérieur bâti par la DGAFP a été amputé de quelques éléments sans doute trop protecteurs pour les représentants du personnel. L'emballement qui suit les déclarations de l'Administration sur son attachement au dialogue social est vite douché par la réalité.

En séance, Solidaires Finances Publiques 85 va apporter ses propositions de modifications pour ce RI.

Puisque le Directeur général a dit qu'il voulait laisser des marges de manœuvre organisationnelles à ses directeurs départementaux, nous espérons que vous accorderez une attention bienveillante à nos demandes dont l'unique objectif est une bonne efficacité dans l'intérêt des agents et donc, des services. D'ailleurs, elles correspondent simplement aux organisations antérieures des CHS-CT et CTL.

En ce qui concerne la demande intersyndicale d'ajout de sujets à l'ordre du jour, vous nous avez répondu favorablement. Aussi, Solidaires Finances Publiques 85 :

\* participera au débat sur les mesures supplémentaires permises par l'augmentation du budget. Nous aimerions, notamment, qu'un nettoyage approfondi des locaux puisse être organisé.

\* nous attendons une information sur les dates de tests Radon devant être réalisés en cette période hivernale.

\* Nous participerons aux discussions sur la mise en place d'une formation sur « les gestes qui sauvent » pour sensibiliser la majorité des agents de la DDFiP

\* nous serons attentifs à l'information sur les accidents de travail.

\* nous vous remercions d'avoir donné une suite favorable à la demande de diffusion de l'information sur la conférence contre les violences sexistes et sexuelles.

\* nous participerons au point d'étape sur la mise à jour des Documents Techniques Amiante (DTA) et l'organisation des GT sur la signalétique amiante.

\* nous attendons vos indications de calendrier des réunions FS sur 2024

\* Nous discuterons les points sur les visites de sites et les formations sur 2024

En conclusion, Solidaires Finances Publiques continuera encore et toujours de veiller en toutes circonstances, à ce que l'humain soit placé au cœur des problématiques d'Hygiène, de Sécurité et de Santé au travail, afin que le Préventif demeure la priorité et que la prise en compte des conditions de vie au travail devienne « l'Essentiel ».